



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 22 mars 2023

STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES ACTES DE MALVEILLANCE SUR LES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Face aux dégradations et aux actes de malveillance contre les infrastructures de télécommunications – incendies, dégradations d'armoires de rue, de pylônes, d'antennes de téléphonie mobile ou arrachages de câbles –, Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône, a signé une convention visant à renforcer la réponse des services de l'État contre ces attaques dans le département du Rhône.

Inscrite dans le cadre de la stratégie définie par le ministre de l'Intérieur, cette convention départementale associe les Procureurs de la République de Lyon et de Villefranche-sur-Saône, aux forces de sécurité intérieure et aux 4 grands opérateurs de télécommunications : Bouygues Télécom, Free Mobile et Orange, SFR-Altice.

La coopération entre ces acteurs publics et privés est ainsi renforcée dans une logique opérationnelle, qui permet de mieux prévenir ce type d'atteintes. Des points de contacts uniques désignés au sein de la police et de la gendarmerie nationale permettent dès à présent :

- d'améliorer, en amont et à titre préventif, la remontée et l'échange d'informations, ainsi que la détection des menaces (sûreté des sites...);
- de renforcer et d'accélérer la réponse des forces de l'ordre en cas d'actes de malveillance ou de dégradations ;
- de faciliter les dépôts de plainte et la mise en place de procédures permettant la poursuite des auteurs (sensibilisation des exploitants en matière de préservation des lieux et indices en cas d'infraction...).

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69